

Christophe Geourjon
Marc Augoyard
Lyon Démocrate MoDem
Conseillers communautaires
4 Rue Joseph Serlin
69001 Lyon

Lyon, le 8 février 2010

Monsieur Gérard Collomb
Président du Grand Lyon
Sénateur Maire de Lyon

Monsieur le Président,

Lors de la réunion du bureau de la communauté urbaine de ce jour vous allez proposer d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'accès sud au futur Grand Stade (**B-2010-1407**).

Nous ne reviendrons pas sur le déni de démocratie que constitue pour nous cette décision qui revient à lancer la 1^{ère} phase d'un chantier, payé par les contribuables Grand Lyonnais, alors même que l'enquête publique auprès de ces mêmes Grand Lyonnais commence.

Nous estimons qu'en l'état actuel du dossier, le Grand Lyon prend un risque financier en lançant ces marchés d'études alors même que certaines étapes clés ne sont pas franchies : conclusions de l'enquête publique, qualification pour l'Euro 2016, montage financier du projet de Grand Stade ...

Dans ces conditions nous souhaitons que le groupe OL s'engage à rembourser le Grand Lyon de la totalité de ces dépenses en cas de non réalisation du Grand Stade. Une telle disposition a déjà été stipulée dans la décision du bureau concernant le diagnostic archéologique (*numéro **B-2009-1174** en date du 12 octobre 2009*).

Cette dernière disposition implique le groupe OL et/ou ses filiales (Foncière Montout notamment). C'est pourquoi nous souhaitons disposer de la copie des conventions liant le Grand Lyon et ces sociétés privées, permettant la mise en œuvre de cette clause.

Nous souhaitons dans cet esprit que le marché soit organisé sous forme de tranches conditionnelles qui seraient activées en fonction de l'avancée du projet global (*conclusion de l'enquête publique, euro 2016, bouclage du tour de table du Grand Stade, dépôt du permis de construire, démarrage des travaux, ...*). Seule cette organisation permettra de limiter les risques financiers pris par la communauté urbaine au nom des contribuables du Grand Lyon.

En espérant que vous donnerez une suite positive à notre demande, et dans l'attente de la réception des conventions liant le Grand Lyon et le groupe OL, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Marc Augoyard
Christophe Geourjon

PJ : Décision du bureau **B-2009-1174**

Copies : Présidents de groupe politique du Grand Lyon